Image not found or type unknown

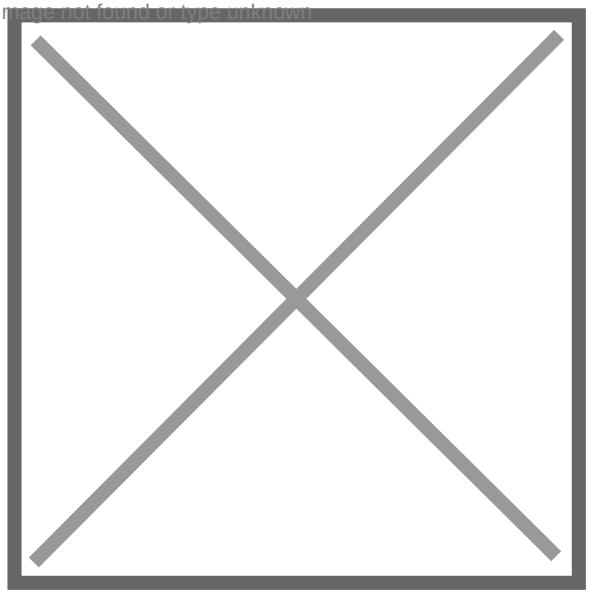

Annulation de témoignage pour part de témoin

Par **alves1969**, le **22/03/2018** à **16:36**

Bonjour,

J'ai passé au Prud''hommes avec mon ancien patron cette semaine et j'ai pris connaissances des noms des témoignages contre moi.
Maintenant il a un témoin (ancien collègue dans la même boite) que m'avait dit qu'il a rien fait contre moi, qu'il a juste signé un formulaire et que savait même pas a quoi ça sers et s'il avait une témoignage de sa part c'était faux. Il est pas français et il a pas comprit ce qu'il est écrit sur le formulaire.

Ma question est s'il pourrait venir en arrière et annuler sa témoignage contre moi? Et de qu'elle manière pour pas avoir des conséquences?

Merci

Par **morobar**, le **22/03/2018** à **19:08**

Bonjour,
Normalement vous avez dû recevoir bien avant l'audience en bureau de jugement copie de ce témoignage.
Sinon il fallait faire écarter les pièces ou demander un renvoi.
Cela vous aurait permis d'obtenir un second témoignage explicitant le premier.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés